



Demande de subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans ou plus

Service des finances

1333, boul. Chomedey, bureau 101
C.P. 422, succ. Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4
Tél. : 450-978-5700

Subvention pour l'année 2024

Demande de subvention 150\$ - de base 300\$ - bénéficiaire du supplément de revenu garanti

Complétez la section A. La section B doit être remplie par le propriétaire d'un requérant locataire.

A- Requérant Locataire Propriétaire Autre Explication :

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

_____ Date de naissance : _____
Nom et prénom en lettres moulées Année-Mois-Jour
Langue de correspondance : Français Anglais Sexe F M
Numéro de téléphone : _____ Adresse courriel : _____
La subvention est partagée : Oui Non

_____ Date de naissance : _____
Nom et prénom en lettres moulées du codemandeur du codemandeur Année-Mois-Jour

2. IDENTIFICATION DU LOGEMENT ADMISSIBLE AU 1^{ER} MAI 2024

_____ Appartement
No. Civique Rue
Laval
Ville Code postal
 Déménagement après le 1^{er} mai 2024? Date : _____
Année-Mois-Jour
Nouvelle adresse : _____

Je déclare être résident de Ville de Laval en date du 1^{er} mai 2024.

Signature du requérant Date Année-Mois-Jour

B- Attestation du propriétaire (Compléter seulement si le requérant n'est pas propriétaire à l'adresse inscrite ci-haut.)

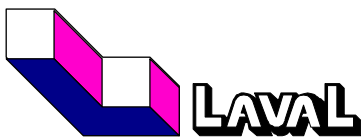
Je déclare que le requérant ci-dessus mentionné était mon locataire en date du 1^{er} mai 2024.

Nom et prénom en lettres moulées Téléphone

Signature Date Année-Mois-Jour

Réservé pour Ville de Laval

PC	AM	CN	A	T4	A	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Référence		Année		Montant		



Pour l'année 2024, toute personne âgée de 65 ans ou plus qui réside sur le territoire de Laval le 1^{er} mai 2024 à titre de locataire ou de propriétaire d'un logement ou d'une unité d'habitation lui tenant lieu de résidence principale peut recevoir, si elle répond aux conditions d'admissibilité prévues au règlement L-12221 :

- 150 \$ par logement ou unité d'habitation;
ou
- 300 \$ par logement ou unité d'habitation, **si cette personne bénéficie du supplément de revenu garanti** versé par le gouvernement du Canada en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

Plusieurs documents sont exigés en plus du formulaire de demande de subvention :

1. Une copie d'une facture mensuelle émise à votre nom et adresse (électricité, téléphone, câble, etc.) couvrant le 1^{er} mai 2024.
2. S'il s'agit de votre première demande, vous devez nous fournir une preuve que vous êtes âgés de 65 ou plus le 1^{er} mai 2024 (carte d'assurance maladie, permis de conduire, certificat de naissance, etc.).
3. Si vous êtes locataire, la section B attestant votre éligibilité doit être signée par votre propriétaire.
4. Pour une demande de 300 \$, vous devez également joindre une copie du relevé **T4A (OAS) (2023)** fourni par l'Agence du revenu du Canada ou une confirmation de réception du supplément de revenu garanti, délivré par Emploi et Développement social Canada. Vous devez hachurer votre numéro d'assurance sociale.

Canada Revenue Agency / Agence du revenu du Canada		STATEMENT OF OLD AGE SECURITY / RELEVÉ DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE					T4A (OAS)	
Year / Année	18 Taxable pension paid / Versement de pension imposable	19 Gross pension paid / Versement brut de pension	20 Overpayment recovered / Paiement en trop recouvré	21 Net supplements paid / Versement net des suppléments	22 Income tax deducted / Impôt sur le revenu retenu	23 Quebec income tax deducted / Impôt sur le revenu du Québec retenu		
Issued by: Service Canada / Émis par : Service Canada					12 Social insurance number / Numéro d'assurance sociale			
					13 Old Age Security number / Numéro de la Sécurité de la vieillesse			

Privacy Act / Loi sur la protection des renseignements personnels, Personal Information Bank numbers CRA PPU 005 and CRA PPU 150 / Fichiers de renseignements personnels ARC PPU 005 et ARC PPU 150

Keep this copy for your records. / Conservez cette copie pour vos dossiers.

T4A (OAS) (10) / ISP-0137nat-10-03B

Un représentant de la Ville pourrait exiger tout autre document afin de vérifier le respect des conditions d'admissibilité au programme de subvention. Les demandes incomplètes seront retournées au demandeur.

Les citoyens vivant en chambre, en logement intergénérationnel ou avec personnes apparentées sont admissibles.

Si vous décidez de partager le montant de votre subvention avec votre conjoint ou un colocataire, vous devez nous l'indiquer à l'endroit prévu à cet effet. Cette personne doit aussi être âgée de 65 ans ou plus et fournir une preuve d'âge à cet effet. **Un seul chèque sera émis aux deux noms apparaissant sur la demande.**

Le formulaire de demande de subvention, incluant tous les documents exigés et conformes, doit être transmis à la Ville de Laval par la poste ou par courriel, au plus tard le **30 avril 2025** aux adresses suivantes :

Par la poste :

Service des finances
1333, boul. Chomedey, bureau 101
C.P. 422, succ. Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

Par courriel: Taxation65ans@laval.ca

Aucun paiement de la subvention ne sera émis avant le 2 octobre 2024. Des envois de chèques seront émis régulièrement au courant de l'année pour les demandes conformes. Veuillez noter qu'il s'agit d'un paiement unique.